

La faible croissance alourdit les économies à faire dans les écoles

L'enseignement n'échappera plus à un petit régime budgétaire. Les pistes d'économies sont sur la table du conclave de ce mercredi. Il faudra trancher.

NATHALIE BAMPS

Samedi, 27 septembre, ce sera jour de fête à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais d'ici là, dans les cabinets ministériels de l'entité fédérée, on ne va pas rigoler. Car l'heure est aux économies. Tout le monde a sorti les bouliers compteurs. Surtout dans l'enseignement, qui représente 85% du budget de la Fédération.

Les travaux budgétaires pour l'ajustement 2014 et le budget 2015 ont commencé depuis la semaine dernière. Mercredi, le gouvernement se réunira en conclave afin de réaliser les arbitrages. Les nouvelles ne sont pas spécialement bonnes pour les écoles.

Après avoir échappé durant des années aux coupes budgétaires, l'enseignement ne sera plus épargné. «Lors de nos rencontres avec les ministres en charge de l'Enseignement et du

Budget, personne ne l'a nié: nous allons vers deux années difficiles, et il faudra faire des économies d'une telle ampleur que l'enseignement ne pourra plus passer au travers», dit Pascal Chardome, le patron de la CGSP-Enseignement (lire ci-dessous).

Au cabinet de Joëlle Milquet, la ministre de l'Enseignement, on ne le nie pas. «Mais ne parlons pas d'austérité non plus», ajoute-t-on. Ce n'est en effet pas à coup de milliards (comme au Fédéral) que les départements seront touchés. Sur un budget total de 9,5 milliards (dont 7 milliards pour l'enseignement), le déficit de la Fédération s'élevait, selon les chiffres présentés début septembre, à 280 millions d'euros pour 2015 et 2016. L'effort annoncé pour l'enseignement n'était donc «que» de 100 à 125 millions pour 2015.

On vous en remet un peu?

Mais la facture risque d'être plus salée... En effet, le Bureau du plan a revu à la baisse ses prévisions de croissance: 1,1% au lieu de 1,4% pour 2014, et 1,5% au lieu de 1,8% pour

2015. De quoi grossir la facture de 90 millions d'euros au minimum...

La ministre de l'Enseignement avance donc à pas de loup. D'autant que les mesures décidées par la future coalition «suédoise» en matière d'indexation des salaires ou de report de l'âge de la pension des fonctionnaires pourraient aussi impacter les finances de la Fédération.

Si la coalition suédoise adoptait le saut d'index, comme le prétend la rumeur (lire en page 4), cela ferait une économie inespérée de 90 millions d'euros (justement) sur le salaire des enseignants... Et cela, sans devoir en porter le chapeau (c'est la «suédoise» qui serait maudite par les profs). La facture des économies à réaliser s'en trouverait donc - fort heureusement - réduite d'autant. De quoi faire sourire dans leur barbe les ministres communautaires concernés, qui officiellement dénonceront l'austérité fédérale...

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que la ministre de l'Enseignement est restée vague sur les économies à réaliser dans le secteur. Parmi les pistes mises sur la table, il y a notamment la suppression de la hausse barémique offerte aux enseignants de 57 et 58 ans qui ont accepté - en 2012 - de ne pas opter pour un départ anticipé à la retraite (la DPPR). À peine l'encre de cet accord était-elle sèche que le Fédéral décidait de reporter l'âge de départ à la pension à 58 ans, ce qui a rendu inutile l'incitatif financier offert par la Fédération. «Ils n'ont sans doute pas envie de refaire la même erreur, du coup, sur les DPPR, c'est silence radio tant que le Fé-

déral ne décide rien», dit Pascal Chardome. Cela ne suffira évidemment pas pour boucler le budget. Dans le collimateur, il y a donc aussi l'engagement des conseillers en prévention dans les écoles. Cette piste est un classique qui a déjà été utilisé lors de la confection de précédents budgets.

Grouper les factures

On parle aussi d'optimiser les moyens de fonctionnement des écoles. «Optimaliser», un doux terme pour dire que l'on grappillera à droite et à gauche des moyens, en revoyant par exemple à

la baisse l'aide promise aux pouvoirs organisateurs pour les bâtiments scolaires, en regroupant des achats (comme les commandes de mazout).

Une autre piste encore: améliorer les conditions de réaffectation des professeurs nommés qui sont en disponibilité par défaut d'emploi. Jusqu'à présent, ils ne peuvent pas être envoyés dans une école à plus de 25 km de leur domicile. Ce plafond sauterait, histoire de faciliter les réaffectations. Dégât collatéral: le prof temporaire (non nommé donc) sauterait au profit du prof réaffecté. La Fédération ne payerait donc plus un double salaire.

Dernière piste évoquée: la fermeture d'options peu fréquentées. «Mais il faudra faire attention, dit Pascal Chardome. Certaines sont obsolètes mais d'autres sont peu fréquentées parce qu'elles n'attirent pas les jeunes. Je pense à la soudure par exemple. Et pourtant, elles sont porteuses d'emploi. Et donc quoi, on fermera ces secteurs dont les métiers sont pourtant en pénurie en Wallonie?», s'inquiète le syndicaliste.

90

millions €

Si le Fédéral décidait finalement de faire un saut d'index, le budget de l'enseignement s'en trouverait «miraculeusement» amélioré de 90 millions d'euros.